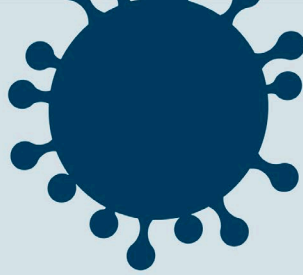


COVID-19

Communication aux gestionnaires



Certains de vos employés ont été en contact avec un usager ou un collègue positif à la COVID-19. Nous comprenons que le tout peut à la fois vous inquiéter ainsi que vos employés. Étant le pilier sur lequel les employés peuvent compter, nous faisons appel à votre professionnalisme habituel et votre sens de la gestion pour mobiliser et rassurer vos équipes.

À cet effet, nous vous proposons quelques messages clés qui pourront être rassurants lors de l'annonce et que vous pourrez adapter à votre contexte.

MESSAGES CLÉS LORS DE L'ANNONCE D'UN CAS POSITIF

Si vous êtes ici aujourd'hui, c'est parce le responsable de l'enquête épidémiologique a déterminé que c'est sécuritaire pour vous.

Des mesures ont été prises pour votre sécurité jusqu'à présent et d'autres seront mises en place si nécessaire.

- Nommer les mesures mises en place jusqu'à présent
(*exemples : isolement des travailleurs/usagers, désinfection des lieux, recommandations DSPu/PCI mises en place, etc.*)

Isolement des travailleurs | proposition de précisions utiles à donner

Les responsables de l'enquête épidémiologique ont identifié rapidement les personnes ayant eu un contact significatif avec la personne infectée. Toutes les personnes jugées à risque ont immédiatement été avisées et placées en isolement.

En ce sens pour ceux ayant eu un contact avec le cas positif, votre maintien au travail est sécuritaire considérant que votre risque a été jugé faible. Vous devez cependant réaliser l'autosurveillance de vos signes et symptômes. Se référer aux outils suivants :

- [Guide autosoins](#)
- [Aide à la décision des symptômes](#)

En cas d'apparition de symptômes, aviser le bureau de santé pour obtenir une évaluation médicale et un prélèvement en téléphonant au 418 830-7472.

- Insister sur la responsabilité individuelle de chacun à l'effet de respecter les consignes de précaution :
 - lavage des mains, tousser dans son coude, jeter ses mouchoirs à la poubelle et maintenir une distance de 2 mètres) Affiches Mesures préventives – [Format vertical](#) - [Format horizontal](#)
 - le port des équipements de protection individuelle (ÉPI), lorsque requis vidéos disponibles pour s'assurer de la bonne procédure d'habillage et de déshabillage
(<https://vimeo.com/399025696>), (<https://vimeo.com/399025246>), (<https://vimeo.com/399025510>)

Pour la suite, il est conseillé de :

- prévoir un mécanisme de communication quotidien avec votre équipe;
- prévoir un ou des moments fixes dans la journée pour informer vos employés;
- rappeler votre soutien et votre disponibilité.

Finalement, rappeler les ressources à la disponibilité des employés :

- Ligne téléphonique pour les employés du CISSS de Chaudière-Appalaches
Si vous avez des symptômes en lien avec la COVID-19. Cette ligne d'appels permet d'avoir accès rapidement au test de dépistage, si requis. Composez le **418 830-7472** entre 8 h et 16 h (7/7 jours)
- Boîte courriels conditions.travail.covid-19.cisssca@ssss.gouv.qc.ca
- Documentation disponible sur l'intranet
- Programme d'aide aux employés : 1 800 361-2433
 - Plate-forme pour vous aider à prendre soin de vous et de vos proches dans le contexte de la COVID-19
<https://www.cisssca.com/covid-19-population/prendre-soin/>
- Capsule pour gérer son stress et son anxiété : <https://vimeo.com/403061512/86fdf9fd60>